



Envoyé en préfecture le 17/04/2019  
Reçu en préfecture le 17/04/2019  
Affiché le 17/04/2019  
ID : 077-217702521-20190412-212019-DE

République Française  
Département de Seine-et-Marne  
Canton de Fontenay Trésigny

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12/04/2019

Date de convocation et d'affichage : 05/02/2018  
Nombre de conseillers : 11  
En exercice : 11  
Présents : 10  
Votants : 11

L'an deux mil dix-neuf le 12 avril 2019, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la Présidence de M. Ph. CHARPENTIER, Maire	
Étaient présents : 10	Mme ANDRINO Alexandra, M. CHARPENTIER Philippe, Mme COULOT Corinne, M. HOMBOURGER Bernard, Mme LECONTE Valérie, M. PAPAZIAN Gil, M. SIMEON Éric, Mme VANDEWINCKELE Fabienne, Mme RIGNAULT Maryse, M. ROCHE Benoît .
Pouvoirs : 01	M. DE WULF donne pouvoir à M. CHARPENTIER Philippe
Secrétaire de séance :	Mme LECONTE Valérie.
Assistée par :	Mme RAPP Sandrine

**Délibération n°21/2019: Tarifs de location de la salle polyvalente.**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de revoir les tarifs et les horaires de location de la salle polyvalente.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

**ACCEPTENT** de fixer les conditions de la location comme suit :

**MODIFIENT** les heures de remise des clefs au vendredi de la veille de la réservation à 21h00. Le(s) preneur(s) aura la jouissance de la salle le samedi matin, jour de la réservation à partir de 8h00.

**VALIDENT** de ne pas modifier les prix de réservation.

Habitants et entreprises de Limoges-Fourches, pour le week-end : du vendredi 21h00 au dimanche 18h00.	450 €
Habitants et entreprises de Limoges-Fourches, pour la soirée: du vendredi 21h00 au dimanche 9h00.	300 €
Habitants de Lissy, pour Le week-end : du vendredi 21h00 au dimanche 18h00.	550 €
Habitants de Lissy, pour la soirée: du vendredi 21h00 au dimanche 9h00.	400 €
Associations de la commune de Lissy	120 €



Envoyé en préfecture le 17/04/2019  
Reçu en préfecture le 17/04/2019  
Affiché le 17/04/2019  
ID : 077-217702521-20190412-212019-DE

République Française  
Département de Seine-et-Marne  
Canton de Fontenay Trésigny

- Un chèque de caution de 500 € est demandé lors de la réservation.
- Un forfait prestation « ménage » facultatif sera proposé au prix de : 100 €.
- Taux horaire d'une prestation ménage en cas de réception des locaux sales est de : 25 € TTC.
- Les preneurs supporteront le coût de la consommation électrique mesurée par les index du compteur lors de la remise puis à la reprise des clefs.
- Les loueurs de la salle devront fournir une attestation d'assurance couvrant leur responsabilité locative.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, et ont les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Certifié exécutoire par le Maire  
Compte tenu de la réception en préfecture le  
Et de la Publication le  
Le Maire  
Ph CHARPENTIER



Le Maire, Ph CHARPENTIER

